

I. Caractéristiques générales du second concours d'entrée à l'ENS Lyon

- Candidat*s susceptibles de concourir

Ce concours, spécifique à l'ENS de Lyon, est réservé aux étudiants ayant effectué leur cursus (3 ans maximum) en université de sciences, INSA ou IUT. Les candidats venant des universités de médecine ou de pharmacie sont invités, depuis 2016, à se présenter à une autre voie qui leur est réservée et leur permet d'avoir accès à un double-cursus aménagé « Médecine/ sciences », en L3 puis dans le parcours « Biosciences-santé » du Master de Biologie. Des candidats ayant eu un parcours atypique peuvent également être autorisés à concourir après une demande de dérogation auprès du président de l'Ecole.

- Esprit des épreuves

Les épreuves, tant écrites qu'orales, ne visent pas à sélectionner des étudiants ayant des connaissances très pointues dans un domaine particulier, mais plutôt :

- une solide culture générale de base et une curiosité scientifique avérée pour les matières choisies
- une capacité à analyser un document ou un problème nouveau
- une capacité à synthétiser et à relier les différents éléments d'un problème global, et à présenter des résultats de façon claire
- une rigueur scientifique à toutes les étapes du raisonnement.

- Finalités des études à l'ENS de Lyon

Les études à l'ENS de Lyon visent essentiellement à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des enseignants (en lycée, classes préparatoires ou dans l'enseignement supérieur). Elles peuvent aussi déboucher sur des carrières médicales, vétérinaires, ou de cadres des grands corps de l'Etat. Elles sont destinées à des étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

- Cursus proposés à l'ENS de Lyon

Les étudiants admis au second concours d'entrée accèdent au statut de normalien-élève et deviennent donc pour 4 années des élèves fonctionnaires stagiaires, rémunérés s'ils sont ressortissants de l'Union européenne. Ces 4 années sont utilisées pour suivre les formations de L3, M1 et M2 recherche dispensées par l'ENS de Lyon, en étroite collaboration avec l'Université Lyon 1, dans les domaines suivants : Mathématiques et applications, Informatique fondamentale, Physique, Chimie, Biologie et Sciences de la Terre. Une de ces quatre années d'étude est consacrée à la préparation d'une Agrégation (dans le cadre d'une année de M2 FEADÉP (Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel) ou à un stage long en laboratoire de recherche. Des doubles-cursus sont également possibles (voir le site Internet de l'ENS de Lyon, rubrique « offre de formation »). Les élèves poursuivent généralement leurs études par un Doctorat.

II. Résultats de la session 2022

Cette année le nombre de candidats autorisés à concourir (63) est en baisse par rapport à l'année précédente, ce que déplore le jury. Ce nombre paraît encore plus faible lorsqu'on le compare à celui des admissibles (22) et des admis (7). Le second concours est donc une voie d'entrée à l'ENS de Lyon plutôt accessible, et le jury espère que cette information puisse aider les candidats hésitants à se lancer dans l'aventure, et à ne surtout pas faire preuve d'auto-censure.

* Ce rapport s'adresse à toutes et tous mais pour en faciliter la lecture le masculin sera utilisé dans la suite du rapport.

Les candidats venaient essentiellement de région parisienne (25 candidats), des universités proches de l'ENS de Lyon (8 candidats lyonnais, 2 stéphanois, 3 grenoblois), du sud de la France (3 de Toulouse, 2 de Marseille, 2 de Montpellier, 2 de Nice, 1 d'Avignon), et de Strasbourg (4 candidats).

Parmi les candidats autorisés à concourir, seuls 42 se sont présentés aux épreuves écrites. La répartition des matières choisies a été assez inégale : une large majorité de candidats ont choisi comme matière principale les Mathématiques (24 candidats), nettement moins la Physique (5), ou la Biologie (5 candidats) et très peu la Chimie, l'Informatique ou les Sciences de la Terre (3, 3 et 2 candidats respectivement), ce que regrette le jury qui est très attaché au recrutement de bons scientifiques de toutes disciplines.

Parmi les 22 candidats déclarés admissibles, 11 se sont montrés suffisamment convaincants pour être déclarés admis, 7 sur liste principale et 4 autres sur liste complémentaire. Les procédures d'appel et quelques désistements ont permis à 7 candidats admis (5 en provenance de la LP et 2 de la LC) de rejoindre les départements de Sciences de la Terre (2 candidats), Biologie (2 candidats), Chimie, Informatique et Mathématiques (1 lauréat pour chaque département). Cette répartition assez homogène, surprenante vu le petit nombre de candidats, devrait encourager les futures candidatures d'étudiants venant de toutes disciplines.